

## PLAN DE COURS

# GGR-2050 : Projet d'intégration en tourisme durable

NRC 11759 | Hiver 2022

Mode d'enseignement : Distance-Hybride

Temps consacré : 0-0-9

Crédit(s) : 3

Ce projet permet à l'étudiant de réaliser un travail personnel en lien avec le tourisme durable, sous la direction d'un professeur. Le sujet peut être lié à une expérience de terrain dans le cadre d'un projet de développement touristique réel ou tout autre sujet pertinent au tourisme et approuvé par le responsable du cours. L'évaluation est basée sur un rapport obligatoire pouvant être accompagné d'une présentation orale.

La formation distance-hybride combine, en proportion variable, des activités de formation à distance asynchrones disponibles sur les sites de cours de monPortail et des séances obligatoires offertes à distance en modes synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. Les examens sous surveillance des cours à distance hybride nécessitent un déplacement sur le campus ou dans l'un des centres d'examens hors campus. Il est possible que les examens puissent se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

## Plage horaire

Classe virtuelle synchrone		
lundi	09h00 à 11h00	Le 25 avr. 2022
vendredi	09h00 à 11h00	Le 14 janv. 2022
	09h00 à 11h00	Le 4 févr. 2022
	09h00 à 11h00	Le 4 mars 2022
Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=139681>

## Coordonnées et disponibilités

Pascale Marcotte


*Professeure*

3149\_C Pavillon Abitibi-Price

[Pascale.Marcotte@ggr.ulaval.ca](mailto:Pascale.Marcotte@ggr.ulaval.ca)

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	4
But .....	4
Modalités d'encadrement .....	4
Charge de travail et calendrier .....	5
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>5</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>5</b>
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	5
Choix et présentation du sujet .....	5
Présentation de la problématique et de la collecte de données .....	6
Remise du projet de recherche .....	6
Présentation finale .....	6
Barème de conversion .....	6
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	6
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	7
Absence aux examens .....	7
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....	8
Évaluation de l'enseignement .....	8
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>8</b>
Matériel obligatoire .....	8
Matériel complémentaire .....	8
Portail thématique de la Bibliothèque .....	8
Site web de cours .....	9
Spécifications technologiques .....	9
<b>Bibliographie</b> .....	<b>9</b>
Bibliographie .....	9

# Description du cours

---

## Introduction

Le projet d'intégration en tourisme durable GGR-2050 est l'occasion de mettre en application et de réfléchir aux connaissances acquises dans le cadre des cours de tourisme, et d'approfondir une thématique ou des concepts qui vous intéressent particulièrement.

Le cours vise à encourager le travail autonome, mais également l'échange avec les autres étudiants par le partage de connaissance et d'expérience de la recherche.

## Objectifs généraux

Au terme de l'activité, l'étudiant devra avoir acquis:

- une connaissance générale des étapes de planification et de réalisation d'un projet de recherche;
- une connaissance générale des processus qui permettent l'application de ses acquis à des situations nouvelles;
- une perspective d'ensemble des concepts, des méthodes et des attitudes de travail appropriés pour comprendre un problème et pour formuler une solution pertinente;
- les aptitudes nécessaires pour appliquer les connaissances acquises à des problèmes nouveaux et concrets;
- l'aisance pour communiquer, oralement et par écrit, la nature de ses réalisations et l'évolution de sa démarche d'intégration;
- une expérience concrète de recherche;
- la maturité pour porter un jugement critique pertinent sur diverses réalisations, les siennes et celles d'autrui;
- la capacité de rédiger un rapport de recherche.

## Approche pédagogique

Le cours est principalement basé sur le travail individuel de recherche.

Des échanges périodiques avec les autres étudiants permettront d'acquérir des connaissances complémentaires et de favoriser les échanges de bonnes pratiques.

## Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Tel que prévu dans le cadre de la [Politique d'intégration des personnes handicapées étudiantes à l'Université Laval](#), les étudiants en situation de handicap qui ont un *Certificat médical d'attestation de limitations fonctionnelles* obtenu auprès d'un conseiller du centre d'aide aux étudiants doivent prévenir leur enseignant au début de la session afin que leurs mesures d'accommodation pour la réalisation du cours et pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui estiment être admissibles à de telles mesures, mais qui n'ont pas cette lettre, doivent contacter le centre d'aide aux étudiants au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants ayant un *Certificat médical d'attestation de limitations fonctionnelles* qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse : [examen1@bse.ulaval.ca](mailto:examen1@bse.ulaval.ca) afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : [www.aide.ulaval.ca](http://www.aide.ulaval.ca)

## But

Réaliser un travail de recherche autonome dans le domaine du tourisme durable.

## Modalités d'encadrement

Des rencontres périodiques permettront d'assurer l'avancement des projets.

En dehors des cinq rencontres de groupe prévues, la professeure répondra également aux questions par courriel et sera disponible, sur rendez-vous, pour des rencontres téléphoniques ou par zoom. La prise de rendez-vous s'effectuera par courriel et vous êtes priés d'indiquer dans votre message les questions dont vous souhaitez discuter.

Le travail corrigé et commenté sera remis aux étudiants, et ces commentaires serviront de rétroactions aux apprentissages.

## Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour la présence aux activités pédagogiques, la réalisation des activités de recherche et la communication orale et écrite des résultats est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures.

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">1. Présentation des objectifs et du déroulement du cours</a>	
<a href="#">2. Présentation du sujet de recherche</a>	
<a href="#">3. Présentation de la problématique et de la collecte de données</a>	
<a href="#">4. Présentation des résultats et retour sur vos apprentissages</a>	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats


### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Choix et présentation du sujet	Dû le 28 janv. 2022 à 23h59	Individuel	10 %
Présentation de la problématique et de la collecte de données	À déterminer	Individuel	5 %
Remise du projet de recherche	Dû le 25 avr. 2022 à 23h59	Individuel	75 %
Présentation finale	À déterminer	Individuel	10 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Choix et présentation du sujet

Date de remise : 28 janv. 2022 à 23h59

Mode de travail : Individuel  
Pondération : 10 %  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)  
Fichiers à consulter :  [Présentation du projet.docx](#) (17,56 Ko, déposé le 12 déc. 2021)

---

## Présentation de la problématique et de la collecte de données

Date de remise : À déterminer  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 5 %  
Directives de l'évaluation :  
Présentation de l'avancement du projet.  
Précision de la problématique et de la méthode de collecte d'information privilégiée.

---

## Remise du projet de recherche

Date de remise : 25 avr. 2022 à 23h59  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 75 %  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)  
Directives de l'évaluation : Voir le fichier pour instructions  
Fichiers à consulter :  [Instructions Projet Intégration GGR 2050.docx](#) (26,48 Ko, déposé le 12 déc. 2021)

---

## Présentation finale


Date de remise : À déterminer  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 10 %  
Directives de l'évaluation :  
Présentation des résultats du projet  
Retour sur les acquis (connaissances, compétences professionnelles, apprentissage personnel) et les défis rencontrés durant la rédaction du projet.

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_des\\_etudes.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf). Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

### Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

### Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](https://monPortail.ulaval.ca/accommodement) et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](https://monPortail.ulaval.ca/accommodement) pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](https://monPortail.ulaval.ca/accommodement) afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

## Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

Aucun matériel n'est nécessaire pour ce cours.

L'étudiant est responsable de la recherche de ses articles.

### Matériel complémentaire

Pour apprendre à citer vos sources :

<https://www5.bibl.ulaval.ca/services/redaction-et-citation/citation-de-sources>

### Portail thématique de la Bibliothèque

Quelques banques de données accessibles par la bibliothèque :

[ABI/INFORM Complete](#) (plutôt gestion)

[Cairn](#) (en français)

[Urban studies abstracts](#) (études urbaines)

[Taylor & Francis online](#) (sciences sociales)

[Sage journals online](#) (sciences sociales)



## Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : [www.portaildescours.ulaval.ca](http://www.portaildescours.ulaval.ca)

## Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

	Logiciels	Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	<a href="http://www.adobe.com">www.adobe.com</a>	Gratuit
Machine virtuelle	Java	<a href="http://www.java.com">www.java.com</a>	Gratuit

## Bibliographie

---

### Bibliographie

Quelques médias professionnels en tourisme :

<https://www.destinationcanada.com/fr>

<http://www.tourmag.com/> 

<http://www.lechotouristique.com/> 

<http://tourismexpress.com/> 

<http://veilletourisme.ca/> 

<http://www.veilleinfotourisme.fr/> 

<https://www.ustravel.org/>

<http://www.mtc.gov.on.ca/fr/tourism/tourism.shtml>